

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 23 février 2017 à 8 h 30  
à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est,  
salle J.C. Victorien Roy**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville  
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement  
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville  
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

**ABSENCES :**

Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville  
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement  
Me Alain R Roy, avocat, secrétaire d'arrondissement

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse d'arrondissement madame Chantal Rouleau déclare la séance ouverte à 8 h 30.

---

**CA17 30 02 050**

**ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 23 février 2017 soit adopté tel que soumis

ADOPTÉ

10.02

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucune questions n'a pas été posée.

---

**CA17 30 02 051**

**MANDAT - DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT  
SOCIAL AINSI QUE LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU GREFFE -  
NÉGOCIATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - CRÉATION -EXPLOITATION - MAISON DES  
JEUNES À POINTE-AUX-TREMBLES**

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ainsi que la Direction des services administratifs et du greffe afin de négocier une entente de partenariat pour la création et l'exploitation d'une maison des jeunes à Pointe-aux-Trembles afin que l'organisme partenaire « La Maison des jeunes de Pointe-aux-Trembles » puisse poursuivre sa mission.

ADOPTÉ

30.01 1174230002

---

**CA17 30 02 052**

**MANDAT - SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL - DÉMARCHES - FORCER LE PROPRIÉTAIRE DU 12335, RUE DE MONTIGNY, À TERMINER LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE SON BÂTIMENT AU PLUS TARD LE 30 JUIN 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à entreprendre les démarches jugées nécessaires en vue de forcer le propriétaire du 12335, rue De Montigny, à Montréal, à terminer les travaux de reconstruction de son bâtiment au plus tard le 30 juin 2017.

ADOPTÉ

30.02 1176951007

---

**CA17 30 02 053**

**MANDAT - SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL - DÉMARCHES - FORCER LE PROPRIÉTAIRE DU 10575, BOULEVARD HENRI-BOURASSA, À MONTRÉAL, À COMPLÉTER LES OUVRAGES ET AMÉNAGEMENTS PREVUS AU PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-77 AU PLUS TARD LE 31 AOÛT 2017**

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

DE mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à entreprendre les démarches jugées nécessaires pour forcer le propriétaire du 10575, boulevard Henri-Bourassa, à Montréal, à compléter les ouvrages et aménagements exigés par le projet particulier numéro PP-77, et ce, au plus tard le 31 août 2017.

ADOPTÉ

30.03 1176951008

---

**CA17 30 02 054**

**LEVÉE - SÉANCE**

À 8 h 40

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

---

M<sup>e</sup> Alain R. Roy, LL.M., OMA  
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 mars 2017.

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

M<sup>e</sup> Alain R. Roy, LL.M., OMA  
Secrétaire d'arrondissement